

| Vivez l'expérience de l'immobilier neuf à 360° |

BARÈME TTC HONORAIRES

IMMOBILIER TRADITIONNEL ANCIEN PROMOTHOME (*)

APPLICABLE AU 1^{er} Janvier 2018

(Hors Neuf VEFA, commerces et immobilier d'entreprise)

PRIX DE VENTE NET	TAUX
< à 100.000 €	10%
De 100.001 € à 200.000 €	8%
De 200.001 € à 400.000 €	7%
De 400.001 € à 600.000 €	6%
De 600.001 € à 800.000 €	5,5%
De 800.001 € à 1.000.000 €	5%
> 100.000.001 €	4%

(*) Les honoraires sont à la charge du propriétaire vendeur sauf convention contraire précisée dans le mandat.